

PUBLICATION LE 21 octobre 2021

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉZIERS
MÉDITERRANÉE**M. Robert MENARD - Président
39 Boulevard de Verdun
34536 Béziers[W](#) [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 24 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet	Travaux d'entretien des forages d'eau potable de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
Référence	2021037
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FRJ13
Lieu d'exécution	Communes de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée 34500 Béziers
Durée	24 mois
DESCRIPTION	<p>L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.</p> <p>Les travaux de l'accord-cadre ont pour objectif d'entretenir et préserver les forages d'eau potable de la communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée sur la base d'un planning pluriannuel. Avec ses 31 forages d'exploitation, l'Agglo prévoit le nettoyage de 3 forages par an afin de respecter les prescriptions du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) d'un nettoyage tous les dix ans.</p> <p>Par ailleurs, pour protéger la ressource, l'Agglo prévoit de combler 2 ouvrages (piézomètres ou ancien forages d'exploitation abandonnés) par an. A l'heure actuelle, 6 ouvrages doivent être comblés, mais de nombreux piézomètres sont susceptibles d'être abandonnés et devront alors être rebouchés également.</p> <p>Le présent accord-cadre a également pour objectif de remédier aux désordres constatés lors des inspections vidéos programmées, mais aussi ceux constatés durant l'exploitation. Il pourra également répondre à une demande formulée par les services de l'État.</p>
Code CPV principal	45255500 - Travaux de forage et d'exploration

Code CPV complémentaire	45221230 - Puits 45259000 - Réparation et entretien d'équipements 45262200 - Travaux de fondation et forage de puits de captage La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Options	Oui Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'accord-cadre est reconduit de façon tacite jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 24 mois (voir plus de détails dans le CCAP).
Reconductions	Oui
Conditions relatives au contrat	
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service. Pas de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les prix sont révisibles annuellement. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Les prestations seront financées au moyen de ressources propres prélevées sur le budget annexe eau en cours de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et/ou de subventions et/ou d'un emprunt.
Conditions de participation	Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner - Numéro SIREN - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années - Liste des références des trois dernières années Marché réservé : Non
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 70 % : Valeur technique 30 % : Prix des prestations
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Offres	Remise des offres le 17/11/21 à 17h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 6 mois , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 17/11/21 à 17h30

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Cette consultation bénéficie du Service **DUME**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier.

La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée.

Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire.

Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur.

La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible par le site Internet www.telerecours.fr .

Le DQE, rédigé en amont de la consultation, ne sera pas communiqué aux candidats afin de garantir une application du critère prix optimale. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations dans le strict cadre des critères de jugement des offres avec tous les candidats ayant présenté une offre régulière, irrégulière ou inacceptable.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation. Le mémoire justificatif sera contractuel.

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Envoi le 21/10/21 à la publication